|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | A picture containing text, clipart, ceramic ware, porcelain  Description automatically generated**Organisation météorologique mondiale**  **COMMISSION DES SERVICES ET APPLICATIONS SE RAPPORTANT AU TEMPS, AU CLIMAT, À L’EAU ET À L’ENVIRONNEMENT**  **Deuxième session** 17-21 octobre 2022, Genève | **SERCOM-2/INF. 5.1(4)** |
| Présenté par: Président du SC-MMO et Président du SC-DRR  27.IX.2022 |

*[Ce document a été traduit à titre indicatif à l’aide d’un système de traduction automatique associé à des mémoires de traduction. Si des efforts raisonnables ont été déployés par l’OMM pour améliorer la qualité de la traduction ainsi produite, aucune garantie, expresse ou implicite, n’est toutefois donnée quant à son exactitude, sa fiabilité ou sa précision. Les divergences ou différences ayant pu résulter de la traduction vers le français du contenu du document original ne créent aucune obligation et n’ont aucun effet juridique en termes de conformité, d’exécution ou à toute autre fin. Il se peut que certains contenus (tels que les images) n’aient pu être traduits en raison des limites techniques du système. En cas de doute sur l’exactitude des informations contenues dans la traduction, veuillez vous reporter à l’original anglais qui constitue la version officielle du document].*

ÉTAT D’AVANCEMENT DU CADRE DE MISE EN ŒUVRE DES COMPÉTENCES  
EN MATIÈRE DE CYCLONES MARINS ET TROPICAUX

[Le SERCOM-2/INF. 5.1(4) est associé au document SERCOM-2/Doc. 5.1(4): Développement et mise à jour des cadres de compétences (Partie V) (y compris les cyclones marins et tropicaux)].

### Météorologie maritime

***Introduction***

À l’appui de la résolution 6 (Cg-17), de la résolution 29 (Cg-18) et de la résolution 73 (Cg-18), la Division des services maritimes de l’OMM, le Bureau de l’enseignement et de la formation professionnelle de l’OMM et le Comité permanent des services de météorologie maritime et d’océanographie (SC-MMO), ainsi que son Équipe d’experts pour les compétences et le développement des capacités (ET-CCD), se sont efforcés d’améliorer et de renforcer la prestation des services maritimes par des activités de développement des capacités. Le document d’information suivant décrit les travaux en cours, l’état actuel des activités ainsi que les activités futures prévues.

**Mise à jour de l’état d’avancement du Cadre de mise en oeuvre des compétences pour les prévisionnistes spécialisés en météorologie maritime**

En appui à la résolution 6 (Cg-17) et à la décision 13 (EC-72), et reconnaissant que le cadre de compétences en météorologie maritime figurant dans le *Répertoire des cadres de compétences de l’OMM* (*Compendium of WMO Competency Frameworks* (WMO-No. 1209), l’ET-CCD du SC‑MMO et le Secrétariat de l’OMM ont mis au point les outils appropriés pour appuyer la mise en œuvre des compétences pour les prévisionnistes spécialisés en météorologie maritime:

1. **Plan de mise en œuvre de l’évaluation des compétences pour les prévisionnistes spécialisés en météorologie maritime**

Pour faciliter le processus de mise en œuvre, à l’échelle mondiale, des compétences en météorologie maritime, le Secrétariat de l’OMM et l’ET-CCD ont élaboré une proposition de plan de mise en œuvre de l’évaluation des compétences pour les prévisionnistes spécialisés en météorologie maritime. Il s’agit d’un processus en neuf étapes qui commence par l’examen des méthodes et principes d’évaluation fournis dans le *Compendium of WMO Competency Frameworks* (WMO-No. 1209):

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Étapes proposées | | Prévu pour | **Statut** |
| 1 | Examiner les méthodes et les principes d’évaluation fournis dans le document OMM-N° 1205 et sur le site d’évaluation des compétences en aviation | Juillet 2022 | √ |
| 2 | Identifier et consulter les partenaires, en particulier les SHMN qui ont mis en œuvre des programmes d’évaluation des compétences réussis, et développé ou utilisé les ressources de soutien existantes | Mars 2023 | X |
| 3 | Adapter les orientations existantes sur la conduite de l’évaluation des compétences | Déc. 2022 | + |
| 4 | Identifier les ressources d’apprentissage pour soutenir la formation professionnelle dans chaque domaine de compétence | Déc. 2022 | + |
| 5 | Développer un plan de communication pour faire connaître l’initiative d’évaluation | Déc. 2022 | + |
| 6 | Exploiter les possibilités de formation et les ressources d’apprentissage existantes en matière d’évaluation des compétences (notamment le projet du Bureau de l’enseignement et de la formation professionnelle de l’OMM visant à former des experts régionaux). | Déc. 2022 | + |
| 7 | Identifier et contacter les partenaires, notamment régionaux, pour la promotion | Mars 2023 | X |
| 8 | Créer un référentiel de collecte de données sur l’état d’avancement des travaux et les méthodes d’établissement de rapports (consulter le site communautaire de l’OMM). | Mars 2023 | X |
| 9 | Lancer et promouvoir une mise en œuvre coordonnée à l’échelle mondiale (c’est-à-dire mettre en œuvre le plan de communication et offrir un soutien si nécessaire) | mars 2023 | X |

Statut: √ = terminé ou en cours de mise en œuvre, + = en cours, X = en attente

1. **Boîte à outils des compétences en matière de météorologie maritime**

En ce qui concerne les étapes 3 à 6 du tableau ci-dessus, une boîte à outils sur les compétences des prévisionnistes spécialisés en météorologie maritime est en cours d’élaboration pour être utilisée par les services météorologiques maritimes, y compris des recommandations pour la formation professionnelle existante. En utilisant comme modèle la boîte à outils d’évaluation des compétences élaborée par l’équipe d’experts de la CMAé sur le développement des capacités, la boîte à outils des compétences des prévisionnistes spécialisés en météorologie maritime est en cours d’élaboration et d’alimentation en ressources. L’objectif de cette boîte à outils est de fournir des suggestions pour l’évaluation de chacune des cinq compétences requises chez les prévisionnistes spécialisés en météorologie maritime, telles qu’elles sont énoncées dans la publication WMO-No. 1209.

La boîte à outils devrait être terminée d’ici la fin de l’année 2022 et sera mise à la disposition des membres sur un site web ouvert (étapes 7 à 9 du plan ci-dessus) d’ici la fin du premier trimestre de 2023.

En outre, la phase II du cours de l’OMM sur les services maritimes (décrit ci-après) comprend une activité au cours de laquelle les participants procèdent à une auto-évaluation des compétences des prévisionnistes spécialisés en météorologie maritime, ce qui les aidera à se préparer au processus d’évaluation officiel.

Pour de plus amples informations sur les compétences maritimes, voir https://community.wmo.int/MMOP/Marine-Weather-Competencies.

1. **Mise à jour du cours de l’OMM sur les services météorologiques maritimes**

En réponse aux résolutions 15(Cg-18), 29(Cg-18) et 71(Cg-18), la Division des services maritimes de l’OMM et le Bureau de l’enseignement et de la formation professionnelle ont travaillé en étroite collaboration pour élaborer le cours de l’OMM sur les services météorologiques maritimes. Ce cours vise à renforcer la capacité des Membres à fournir des services de météorologie maritime, à travers deux phases: la première se déroule en ligne et la seconde est hybride (en ligne et en présentiel).

Il promeut les meilleures pratiques pour la prévision axée sur les impacts pour les utilisateurs de services de météorologie maritime, en mettant l’accent sur la familiarisation et la mise en œuvre effective des règlements pour la fourniture et l’amélioration continue des services de météorologie maritime. La deuxième phase donne l’occasion aux participants qui ont terminé avec succès la première phase de participer à un atelier où l’accent sera mis sur le renforcement des capacités dans les domaines de besoins identifiés lors de la première phase. Il comprend également une communication pratique et efficace centrée sur le client, l’examen de la prévision axée sur les impacts et les MHEWS dans le contexte des services météorologiques maritimes.

Le cours aborde partiellement les compétences des prévisionnistes spécialisés en météorologie maritime en abordant plusieurs des composantes de performance des exigences de compétences des prévisionnistes en météorologie maritime telles qu’énoncées dans la publication WMO-No. 1209. À la fin du cours, les participants reçoivent un certificat indiquant les cours qu’ils ont suivis avec succès.

Depuis 2019, la première phase (en ligne) a été mise en œuvre dans plusieurs régions, notamment:

1. Pays hispanophones d’Amérique du Sud et pays des Caraïbes dans les CR III et CR IV (mars et juin 2020);
2. Pays anglophones des îles du Pacifique dans le CR V (en août et décembre 2021);
3. Pays anglophones de la région des Caraïbes dans le CR III (mars et juin 2022);
4. Pays anglophones d’Afrique dans le CR I (commencé en août 2022 et fin prévue en octobre);
5. La deuxième phase du CR V des îles du Pacifique se tiendra en septembre-octobre et sera accueillie par les îles Cook;
6. En 2023, la première phase (en ligne) sera menée pour les pays francophones du CR I (facilitée par la Direction de la Méteorologie nationale du Maroc) et pour le monde arabophone (facilitée par le centre de formation régional d’Égypte).

D’autres régions recevront le cours à l’avenir.

Pour de plus amples informations sur le cours de l’OMM sur les services météorologiques maritimes, y compris les rapports de synthèse de chaque région, voir https://community.wmo.int/wmo-marine-services-course.

1. **Formation des professionnels du secteur maritime par l’Organisation maritime internationale (OMI)**

Le premier colloque OMM-IMO sur les phénomènes météorologiques maritimes extrêmes s’est tenu à Londres (octobre 2019), réunissant les communautés météorologiques et océanographiques et de parties prenantes-utilisateurs. L’une des recommandations était de réduire l’écart entre les marins et la communauté météorologique et océanographique. Il s’agissait en particulier de la nécessité d’une meilleure formation des utilisateurs, des autorités portuaires, des administrateurs maritimes nationaux sur la manière d’utiliser et d’identifier les informations météorologiques et océanographiques. De même, la communauté météorologique et océanographique gagnerait à comprendre les besoins des utilisateurs, et surtout les produits que les parties prenantes trouvent utiles.

L’ET-CCD du SC-MMO comprend deux experts de l’OMI, qui ont travaillé en collaboration avec le Secrétariat de l’OMM pour déterminer les meilleurs mécanismes existants pour déclencher la révision par l’OMI des aspects météorologiques de son modèle de formation pour les marins, qui n’a pas été revu ni mis à jour depuis un certain temps. La partie A de la Convention internationale de 1978 de l’OMI sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (Convention STCW) stipule que les éléments météorologiques sont obligatoires et que tous les marins doivent passer cette composante lors de leurs examens. L’intégration de l’océanographie et de la météorologie maritimes dans la formation de l’OMI présente un intérêt immédiat pour les marins. Les deux experts de l’OMI faisant partie de l’ET-CCD sont essentiels pour renforcer le lien avec la Convention STCW et la formation des marins. Un autre domaine dans lequel le SC-MMO a l’intention de travailler avec l’OMI est celui de la qualification et de la certification des services d’acheminement des navires, qui est une nécessité pour tous les services de transport maritime commercial. En outre, le cours de l’OMM sur les services maritimes (mentionné ci-dessus) répond à la nécessité pour le personnel météorologique de «connaître ses clients» afin d’améliorer la compréhension et l’utilisation des prévisions et des alertes.

Pour plus d’informations générales sur le colloque, voir https://community.wmo.int/activity-areas/Marine/Meetings/WMO-IMO-Symposium-extreme-maritime-weather, et pour le dernier état d’avancement de la préparation du deuxième colloque, voir SERCOM-2/INF 5.1(7).

**Cyclones tropicaux**

### *Introduction*

Suite à la demande formulée lors de la seizième session du Congrès (paragraphe 4.3.3, Cg-16, 2011), chaque organisme régional chargé des cyclones tropicaux a développé une compétence régionale de prévisionniste de cyclone tropical, qui a été approuvée par leur conseil régional respectif, le cas échéant. Lors de la neuvième session de la réunion de coordination technique des centres météorologiques régionaux spécialisés et des centres d’alerte aux cyclones tropicaux (TCM-9, décembre 2018, rapport final), il a été convenu d’avancer en ce qui concerne la compétence de prévisionniste de cyclone tropical comme suit:

1. Développer une compétence de prévisionniste de cyclone tropical globale fondée sur les cinq compétences régionales (une pour chacun des organismes régionaux du programme des cyclones tropicaux) et
2. Ajout de la compétence mondiale de prévisionniste de cyclone tropical dans le *Règlement technique de l’OMM* (OMM n° 49).

Au cours du TCM-9, des inquiétudes ont été soulevées d’une part quant à la durabilité des mises à jour de la partie globale de la compétence, et d’autre part des cinq ensembles régionaux, de manière cohérente.

En 2022, le Groupe consultatif sur les cyclones tropicaux a été informé que l’approbation des modifications apportées au Règlement technique de l’OMM suit un processus arrivant jusqu’au Congrès. En ce qui concerne le *Compendium of WMO Competency Frameworks* (WMO-No. 1209) publié en 2019, dans lequel les cinq compétences régionales du prévisionniste de cyclone tropical peuvent être ajoutées, l’approbation de la modification peut être faite à tout moment par la Commission technique des services (SERCOM), par l’intermédiaire de son président et de son Groupe de gestion.

### *Recommandation du Groupe consultatif sur les cyclones tropicaux (AG-TC) approuvée par son organe de tutelle, le Comité permanent sur la réduction des risques de catastrophes (SC-DRR).*

Pour faire avancer le cadre de compétences des prévisionnistes de cyclones tropicaux, l’AG-TC recommande d’ajouter les cinq ensembles de compétences régionales (un pour chacun des organismes régionaux du Programme des cyclones tropicaux) au *Compendium of WMO Competency Frameworks* (WMO-No. 1209) plutôt qu’au *Règlement technique de l’OMM* (OMM-N° 49).

Avant d’ajouter simultanément les cinq compétences régionales de prévisionniste en matière de cyclone tropical au recueil (*Compendium*), l’AG-TC recommande que les compétences régionales soient revues et mises à jour, en accordant une attention particulière à l’approche des services de prévision et d’alerte axée sur l’impact, par les organismes régionaux respectifs chargés des cyclones tropicaux.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_